

Madame, Monsieur ,

Comme le stipule le décret 2014-1085 de septembre 2014, les attestations d'examen de type des électrificateurs de clôture ne sont valables que 10 ans .

Chaque appareil doit avoir son étiquette , avec le numéro d'homologation à jour et clairement précisé.

Nous vous communiquons, ci-dessous, les nouveaux numéros pour chaque électrificateur .

Dorénavant, les nouvelles étiquettes auront ces numéros.

Nous restons à votre écoute.

Bien cordialement

Franck Herbin
ETS HERBIN

ATTESTATION

N° APAVE	Référence produit	type
1X00589-001/A	H8000	secteur
1X00589-001/B	H9500	secteur
1X00589-001/C	Clac 10 000	secteur
1X00267-001/A	Clac 12 000	secteur
1X01005-01/A	Clac 10 006	12 V
1X01005-01/B	Clac 10 009	12 V
1X01005-01/C	Clac 10 007	12 V
1X00266-02/A	Clac 10 012	12 V

ATTESTATION D'EXAMEN DE TYPE
N° APAVE 7156124-001-1/HERBIN CLAC 10010

Nous **APAVESUDEUROPE SAS** attestons :

1. Que la société
HERBIN - le bourg - 71220 CHEVAGNY SUR GUYE

nous a présenté des échantillons représentatifs du produit suivant :

DÉNOMINATION	Electrificateur de clôture	TYPE	10010
MARQUE	HERBIN	NUMÉRO DE SÉRIE	/
MODÈLE	CLAC	DATE DE CONSTRUCTION	2014
TENSION : 12 Vdc			
FREQUENCE : continu			
IP : X4			

fabriqué ou importé par

HERBIN**LE BOURG****71220 CHEVAGNY SUR GUYE**

2. Que selon les conclusions des rapports

7156124-001-1**7780374-001-1**

ce produit est conforme aux textes suivants :

Décret 96 216 du 14 mars 1996 (articles 2 à 4)**Norme NF EN 60335-2-76 (à l'exception des articles 14 et 18)****Date : 13/05/2014**

Pour l'APAVESUDEUROPE SAS
Le Responsable du Laboratoire
Essais Sur Produits


X. SCHMITT

L'utilisation de cette attestation est limitée au seul produit décrit dans le paragraphe 1 ci-dessus. La validité de cette attestation n'est pas liée à une surveillance de production relative à la conformité. Toute modification de ce modèle doit être portée à la connaissance de L'APAVE SUDEUROPE SAS qui analysera les conséquences sur la validité de la présente attestation.

Cette attestation ne se substitue pas à la déclaration de conformité du constructeur au sens des directives européennes relatives à la libre circulation des produits dans l'UNION EUROPÉENNE.

Cette attestation comportant 1 page est remise en 1 exemplaire original au demandeur et 1 copie au Ministère de l'Agriculture. L'original est authentifié par un tampon sec. Aucun duplicata ne sera délivré.

APAVE SUDEUROPE SAS Siège social : 8 rue Jean-Jacques Vernazza - Z.A.C. Saumaty-Séon - BP 193 - 13322 MARSEILLE CEDEX 16
Tél. : 04 96 15 22 60 - Fax : 04 96 15 22 61 - Site Internet : www.apave.com

Société par Actions Simplifiée au Capital de 6 648 544 € - N° SIREN : 518 720 925

Erreur ! Nom de propriété de document inconnu./ Attestation n° R7156124-001-1_HERBIN CLAC 10010.docx